

Bibliothèque anarchiste

Des anarchistes et de la Commune de Paris

Joël Delhom

Joël Delhom
Des anarchistes et de la Commune de Paris
2000

extrait le 29 aout 2026 de *La commune de 1871 : utopie ou modernité?*, édité par Gilbert Languier et Jérôme Quaretti,
Presses universitaires de Perpignan

bibliotheque-anarchiste.com

2000

L'idée que la Commune de Paris a fait l'objet de diverses tentatives de récupération idéologique est tellement répandue que personne ne se soucie plus d'en vérifier le bien-fondé. Si *La Guerre civile en France*, rédigée par Karl Marx en 1871, constitue bien un revirement par rapport aux écrits antérieurs de l'auteur et réactualise certaines conceptions trop étatistes du *Manifeste communiste* de 1848¹, il n'en va pas de même des analyses de Michel Bakounine et des continuateurs de sa pensée. Leurs réflexions sur la révolution parisienne étant largement méconnues, nous proposons ici une approche diachronique, non exhaustive, de textes produits par quelques-uns des plus éminents représentants de l'anarchisme, entre les années 1870 et 1930.

Il faut d'abord préciser que, d'un point de vue doctrinal, les Communes provinciales et parisienne n'ont pas pris les théoriciens anarchistes au dépourvu. Le Suisse James Guillaume (1844-1916) avait écrit en 1870 *Une Commune sociale*, où il présentait la thèse d'une commune libre à l'état initial. Avant lui, en 1865, puis à nouveau en 1868, Michel Bakounine (1814-1876) faisait de la commune autonome, définie comme la fédération des associations ouvrières de production agricole et industrielle, « la base de toute organisation politique d'un pays

1. Voir la « Préface à l'édition allemande de 1872 » du *Manifeste du Parti communiste* de Karl Marx et Friedrich Engels, Paris, Ed. Sociales, 1976, p. 75 ; l'introduction de Daniel Guérin, « Bakounine et Marx sur la Commune », in D. Guérin : *Ni Dieu ni Maître. Anthologie de l'anarchisme*, tome II, Paris, Maspero, 1976, p. 16-21, et l'extrait de *La Guerre civile en France* qu'il donne p. 28-33. Marx y célèbre « cette nouvelle Commune, qui brise le pouvoir de l'État moderne » et déclare : « La Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'État parasite qui se nourrit de la société et en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût été le point de départ de la régénération de la France » (p. 31-32). Un an auparavant, dans une lettre du 20 juillet 1870, le philosophe allemand écrivait à son ami Engels ces phrases déplorables : « Les Français ont besoin d'être rossés. Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'État sera utile à la concentration de la classe ouvrière allemande. [...] La prépondérance, sur le théâtre du monde, du prolétariat allemand sur le prolétariat français serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon », cité par Jean Maitron, *Le Mouvement anarchiste en France*, tome I, Paris, Galimard, 1992 (col. Tel ; 196), p. 54, note 39.

universitaires et les tables des colloques élitistes, pour la ramener là où elle a pris naissance et où elle conserve toute sa place, toute sa valeur exemplaire, toute sa modernité : dans les quartiers déshérités, au milieu des « exclus ». Là, nous ferons véritablement œuvre éducative – à défaut d'être révolutionnaire – et nous démontrerons que la Commune peut encore nourrir notre action, questionner notre quotidien :

« D'ailleurs, écrivait Albert Ollivier il y a bientôt soixante ans, ce n'est pas en allant déposer des couronnes sur les tombes des Communards, en allant discourir le long du mur des fédérés, que nous maintiendrons vivant l'esprit de la Commune. Trop facile de se donner de la majesté et un faux air de grandeur en allant s'incliner au-dessus des victimes ! La leçon est plus dure, elle exige davantage de nous. C'est par nos actes seuls que nous pourrons maintenir vivant l'esprit de la Commune, en quelque sorte la continuer »⁴².

Voilà le véritable défi que nous lançent les Communards, n'en déplaise aux fossoyeurs !

»². Il réaffirmait ainsi le principe fédératif, auquel Pierre Joseph Proudhon (1809-1865) avait consacré un ouvrage en 1863. À l'État centraliste, unitaire, bureaucratique et militariste devaient se substituer les fédérations libres des communes, des provinces, des régions et des nations, organisées « de bas en haut et de la circonférence au centre », ayant pour objet l'administration des services publics et non le gouvernement. Cette organisation politique reposait sur l'élection au suffrage universel direct des fonctionnaires et des représentants, investis de mandats impératifs, responsables et révocables à tout moment. Bakounine avait même imaginé ce que devait être la Commune en pleine période insurrectionnelle :

« Pour l'organisation de la Commune, la fédération des barricades en permanence et la fonction d'un Conseil de la Commune révolutionnaire par la délégation d'un ou deux députés par chaque barricade, un par rue, ou par quartier, députés investis de mandats impératifs, toujours responsables et toujours révocables. Le Conseil communal ainsi organisé pourra choisir dans son sein des comités exécutifs, séparés pour chaque branche de l'administration révolutionnaire de la Commune »³.

Postulant la vitalité révolutionnaire des masses, cette conception anti-étatique, impliquait une condamnation définitive du socialisme « autoritaire » des jacobins et des blanquistes, soupçonnés de vouloir imposer une nouvelle centralisation de type dictatorial. Après avoir affirmé que ces deux groupes étaient devenus socialistes par nécessité, non par conviction, et que le socialisme était pour eux un moyen et non le but de la Révolution, Bakounine concluait : « Donc le triomphe des jacobins ou des blanquistes serait la mort

42. Albert Ollivier : *La Commune*, Paris, Gallimard, 1939 (col. Idées, sciences humaines 95), p. 363.

2. Dans les textes qui constituent les statuts et le programme de sa Société (ou Fraternité) internationale révolutionnaire, en particulier le *Catéchisme révolutionnaire* (1865), puis dans le programme de l'organisation secrète des Frères internationaux (1868). Cf. Guérin, *Ni Dieu ni Maître*, tome I, p. 169 sq., notamment p. 190-191 et 224-225.

3. Ibid., p. 224-225.

de la Révolution. Nous sommes les ennemis naturels de ces révolutionnaires, futurs dictateurs, réglementateurs et tuteurs de la révolution [...] »⁴. Il pressentait donc le conflit qui allait diviser les Communards deux ans plus tard. Bakounine estimait, en outre, que les révolutions ne pouvaient réussir qu'à condition d'être à la fois politiques et sociales et d'entraîner les masses des campagnes aussi bien que celles des villes dans un mouvement fédératif s'étendant au-delà des frontières. Lucide, il entrevoyait encore une des causes de l'échec de la Commune de Paris : « Mais restant isolée, aucune commune ne pourra se défendre. Ce sera donc une nécessité pour chacune de propager la révolution au-dehors, de soulever toutes les communes voisines et, à mesure qu'elles se soulèveront, de se fédéraliser avec elles pour la défense commune »⁵.

Arthur Lehning a montré que Bakounine s'attendait à une révolte sociale en France, en province d'abord, à Marseille et à Lyon principalement⁶. Le révolutionnaire chevronné avait senti, dès juillet 1870, qu'elle serait la conséquence de la défaite contre les Prussiens et il exhortait les Internationaux à s'y préparer. Dans sa *Lettre à un Français sur la crise actuelle* (septembre 1870, 43 p.), Bakounine refusait toute collaboration avec un gouvernement de défense nationale qui ne pouvait avoir d'autre but que le maintien de l'ordre ; il préconisait de continuer la guerre, tout en menant une révolution sociale contre le régime républicain bourgeois. Contrairement aux hommes de la Première Internationale, aux blanquistes et aux jacobins, l'anarchiste russe craignait que la question nationale ne supplante la question sociale, car il voyait dans l'affaiblissement de l'État une opportunité pour la révolution. « Il est évident, écrit A. Lehning, que Bakounine fut seul, parmi les ré-

sacralisation, mais bien des appréciations différentes, dont la sévérité augmentait avec le temps. En somme, ni mythification, ni mystification de l'Histoire ; simplement liberté d'analyse.

Et aujourd'hui ? Difficile de dire ce que représente la Commune pour le mouvement anarchiste ou anarcho-syndicaliste. Pas un mythe, en tout cas. L'événement est salué pour ce qu'il est, « un jalon dans l'histoire de l'émancipation humaine », dont il faut savoir tirer les leçons⁴⁰. Certes, la Commune reste plutôt considérée comme la première révolution fondamentalement anti-étatiste, antiautoritaire, proudhonienne, porteuse de vraies transformations sociales et d'un immense espoir. André Nataf, par exemple, dans son livre *La Vie quotidienne des anarchistes en France*, analyse les mesures prises par la Commune comme étant « on ne peut plus libertaires dans l'ensemble ». Il écrit que l'« on réalise l'autogestion sans le savoir... » et affirme : « Mais, en 1871, qu'ont fait les ouvriers parisiens une fois au pouvoir ? Qu'ont-ils fait lorsqu'ils furent livrés à eux-mêmes ? Ils ont mis l'anarchisme en actes. D'instinct, leur action se situa du côté de Proudhon. Liberté, organisation de la vie économique et de la société du bas vers le haut, abolition de l'État... »⁴¹. Mais, dans l'imaginaire collectif, un événement plus récent, la révolution espagnole de 1936, est probablement venu la détrôner.

Quoi qu'il en soit, pour un anarchiste ou un anarcho-syndicaliste, redonner vie à la Commune en restant fidèle à l'esprit qui l'animait, implique de lui faire quitter les chaires

40. Edward Sarboni : « Dossier histoire : La Commune, 1871 », *Infos & analyses libertaires*, Revue de l'Union Régionale Sud-Ouest de la Fédération Anarchiste, Perpignan, n° 42, septembre 1996, p. 7-16.

41. André Nataf : *La Vie quotidienne des anarchistes en France. 1880-1910*, Paris, Hachette, 1986, p. 52-58. Au mois de février 1996, nous nous sommes livré à un petit sondage, simplement à titre indicatif, dans le milieu anarcho-syndicaliste de la Confédération Nationale du Travail, affiliée à l'AIT : sur douze personnes interrogées en France, une moitié jugeait que la Commune tenait une place importante dans leur imaginaire, l'autre moitié qu'elle occupait une place peu importante, mais personne n'a coché la case « aucune importance » ; ils étaient deux fois plus nombreux à considérer que la Commune avait été une expérience plutôt libertaire que ceux qui la trouvaient autant libertaire qu'autoritaire ; une majorité des personnes avait lu plus de deux ouvrages sur le sujet.

4. Ibid., p. 223.

5. Ibid., p. 183.

6. Arthur Lehning : « Michel Bakounine. Théorie et pratique du fédéralisme anti-étatique en 1870-1871 », in *1871. Jalons pour une histoire de la Commune de Paris* ; publié ss. la dir. de Jacques Rougerie, avec la collaboration de Tristan Haan, Georges Haupt et Miklos Molnar. Paris, PUF, 1973, p. 455-473.

En ce qui concerne l'influence de la Commune sur l'Internationale, Nettlau fait ici référence au développement des sections de l'AIT dans les deux pays latins, alors qu'ailleurs le mouvement s'affaiblissait. Il semble vouloir indiquer que les militants ouvriers y surent mieux tirer des enseignements de l'insurrection parisienne et se garder ainsi de la tentation purement politique du communalisme (cf. notre article sur la Fédération espagnole).

Loin de modifier les conceptions doctrinales des anarchistes, la Commune les a plutôt confirmées ou même renforcées. Cela est vrai à propos du pouvoir et de la propriété, mais aussi du parlementarisme et de l'antagonisme des classes, la cruauté de la répression ayant démontré aux travailleurs qu'ils n'avaient rien à attendre de la bourgeoisie, fût-elle républicaine, et que l'État – monarchie, empire ou république –, protégerait toujours les intérêts des privilégiés. L'essor et la radicalisation du mouvement libertaire au cours des deux décennies suivantes résultent, de manière indirecte, de l'échec de la révolution parisienne et de l'éclatement, peut-être prématuré, de l'Internationale³⁹.

La Commune ayant été la preuve des « capacités ouvrières », comme aurait dit Proudhon, les anarchistes y ont logiquement vu la préfiguration d'une nouvelle forme d'organisation politique et sociale non étatique, fédéraliste, collectiviste, égalitariste et internationaliste. Mais ce n'est pas là une tentative d'appropriation idéologique. Tout de suite après les faits, les libertaires se sont employés à définir ce qui distinguait une véritable révolution anarchiste du communalisme, leurs critiques tournant autour de deux axes : l'un politique, suppression du pouvoir ; l'autre social, abolition de la propriété. Malgré ce point commun, on a pu constater qu'il n'y avait pas d'interprétation monolithique de la Commune, et encore moins de

évolutionnaires de l'Internationale, à envisager ainsi la situation politique et les perspectives révolutionnaires »⁷.

La participation de Bakounine à la tentative avortée de soulèvement de Lyon (septembre 1870) est suffisamment connue pour ne pas y revenir ici⁸. Si son action directe sur les événements fut très réduite, on ne peut nier, en revanche, l'influence globale de ses idées communalistes et fédéralistes qui imprègnent les proclamations de la Commune de Paris.

Voyons maintenant quel a été, a posteriori, le jugement de Bakounine sur l'insurrection. Dès avril 1871, il estime que « ce qui donne de la valeur à cette révolution, c'est précisément qu'elle a été faite par la classe ouvrière ». Juste après l'écrasement de la Commune, le 10 juin, il écrit une lettre à son ami James Guillaume où il énonce une ligne de conduite que suivront avec plus ou moins de fidélité les anarchistes de l'époque : « nous ne devons pas diminuer le prestige de ce fait immense, la Commune, et nous devons défendre à outrance, dans ce moment, même les jacobins qui sont morts pour elle »⁹.

Quelques jours plus tôt, Bakounine avait effectivement commencé sa défense de la Commune, qui sera publiée après sa mort dans une version très libre par Elisée Reclus (1878) et réimprimée ensuite sous le titre *La Commune de Paris et la notion de l'État*. On peut y lire : « Je suis un partisan de la Commune de Paris, [...] surtout parce qu'elle a été une négation audacieuse, bien prononcée, de l'État », et aussi que Paris a porté « un coup mortel aux traditions politiques du radicalisme bourgeois ». La Commune est ainsi analysée comme la première concrétisation révolutionnaire du socialisme anti-étatique, au-

7. Ibid., p. 460. Le Conseil général londonien, y compris Karl Marx, pensait que la paix républicaine faciliterait l'organisation de la classe ouvrière et était donc hostile à tout soulèvement. Le Conseil fédéral parisien, y compris Eugène Varlin, opta quant à lui pour la guerre avant la révolution dans sa circulaire aux Internationaux de province.

8. Cf. Lehning, op. cit., et Jeanne Gaillard : *Communes de province, Commune de Paris, 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1971, 186 p. (col. Questions d'histoire ; 26). Cf. aussi l'article de Maurice Moissonnier dans le présent volume.

9. Cité par Lehning, op. cit., p. 468-469.

39. « La Commune de Paris, en renforçant Karl Marx dans sa conviction que le mouvement prolétarien international doit être centralisé, a indirectement été à l'origine de l'éclatement de la Ière Internationale et a précipité la rupture entre le courant représenté par Marx et le courant qui se groupe autour de Bakounine », Jean Touchard : *Histoire des idées politiques*, tome II, Paris, PUF, 1962 (col. Thémis), p. 723.

quel elle a donné « une base réelle »¹⁰. Par conséquent, sa valeur ressortit davantage à sa signification idéologique qu'à ses réalisations concrètes.

Dans *La Commune de Paris et la notion de l'État*, Bakounine a donc cherché à justifier l'échec des Communards et à exprimer sa propre opinion critique sans jamais accabler les révolutionnaires¹¹. Si la Commune, explique-t-il, n'a même pas élaboré théoriquement un programme radical, c'est en raison du faible nombre de socialistes (quatorze ou quinze). Ceux-ci ont fait ce qu'ils pouvaient, mais les circonstances étaient défavorables : il leur fallait mener une double guerre contre les Prussiens et les Versaillais, en plus d'une « lutte journalière contre la majorité jacobine ». Bakounine exprime des regrets : « pour combattre la réaction monarchique et cléricale, ils [les socialistes convaincus] ont dû, oubliant et sacrifiant eux-mêmes les premières conditions du socialisme révolutionnaire, s'organiser en réaction jacobine », mais il se démarque résolument de ceux qui leur reprochent de n'avoir pas été assez radicaux¹². En effet, pour éviter que la Commune ne devienne une révolution politique, Varlin et les siens ont préféré laisser l'initiative au peuple plutôt qu'imposer leurs propres personnalités. Ainsi, à la conception des « communistes autoritaires » d'une révolution décrétée et dirigée d'en haut, qui aboutit « au rétablisse-

10. In Guérin, op. cit., t. II, p. 21. Notre analyse de *La Commune de Paris* et les citations renvoient aux p. 21-28.

11. L'historien Max Nettlau a noté que Bakounine avait pris la défense de la Commune « et celle de tout le socialisme contre Mazzini qui l'avait outragée. La défense de la Commune procura à Bakounine de nombreuses relations en Italie et l'Internationale fut enfin profondément implantée dans ce pays, conquis à fond par les idées du collectivisme anarchiste et par la tactique préconisée par Bakounine, et en août 1872, la Fédération italienne fut créée. La même année. Bakounine entra en contact plus étroit avec l'Espagne », Max Nettlau, *Histoire de l'anarchie*; traduction, annotations et commentaires de Martin Zemliak, Paris, Artefact, 1986, p. 126.

12. « Je sais que beaucoup de socialistes, très conséquents dans leur théorie, reprochent à nos amis de Paris de ne s'être pas montrés suffisamment socialistes dans leur pratique révolutionnaire [...]; je ferai observer aux théoriciens sévères de l'émancipation du prolétariat qu'ils sont injustes envers nos frères de Paris ; car, entre les théories les plus justes et leur mise en pratique, il y a une distance immense qu'on ne franchit pas en quelques jours », in Guérin, op. cit., t. II, p. 25.

ciations ne sont pas dénuées d'intérêt quant au sujet qui nous occupe, le regard des anarchistes sur cette révolution. Elles sont d'autant plus pertinentes que Nettlau était un érudit qui avait connu personnellement bon nombre de militants de premier plan. « À cause de la fin héroïque de la Commune, écrit-il, ces faits furent souvent considérés comme secondaires par les libertaires qui les connurent pourtant bien et qui, du reste, pouvaient les contrôler de près au contact des nombreux réfugiés, à Genève par exemple ». D'après lui, chez Lefrançais, « l'antiétatisme était total » ; en revanche, Paul Brousse finit par se laisser absorber par le gouvernementalisme. Et l'historiographe poursuit :

« D'autres, comme Élisée Reclus (qui fut combattant et ardent partisan de la Commune et resta ami de ses défenseurs) ne se laissèrent pas séduire par le communalisme et devinrent toujours davantage des anarchistes clairvoyants. Louise Michel, la combattante la plus enthousiaste de la Commune, après avoir vu se développer les erreurs et l'autoritarisme chez ses meilleurs partisans, devint anarchiste [...] quand elle put réfléchir à ce qu'elle avait vu. Une autre combattante, Victorine Rouchy, devint aussi une des premières anarchistes communistes de Genève. Bakounine ne fut pas absorbé, ni complètement fasciné par la Commune de Paris, comme tant d'autres dont le champ visuel resta limité par ce grand événement. En Italie et en Espagne on n'eut généralement pas cette limitation de vue, mais elle se fit ailleurs et, à mon avis, cela entraîna une certaine désagrégation de l'Internationale »³⁸.

dictature féroce des généraux. Il y avait de tout, sauf l'esprit fédéraliste, et encore moins l'esprit franchement antiétatiste désireux de substituer à l'État français la Fédération des 40 000 communes que Élisée Reclus, dans son discours de Berne (1868) avait définies comme des satrapies [...]. Considérée en elle-même, la Commune, contrariée et poussée vers l'autoritarisme dans sa défense désespérée contre des ennemis féroces qui l'étouffaient dans le sang, fut un microcosme autoritaire, plein des passions du parti, de bureaucratisme et de militarisme. »

38. Ibid., p. 127.

le sang, elle aurait peut-être sombré dans un coup d'État, comme il advint de la République de 48. Ses hommes, aussi redoutables et destructeurs qu'ils aient pu paraître aux habitants honnêtes, éprouvaient à l'égard des institutions sociales et de la propriété un respect véritablement bourgeois. N'osant pas provoquer une crise financière d'une ampleur colossale, ils se sont transformés en gardiens de la richesse entassée dans les banques, ils ont défendu ce Capital – inhumain et égoïste – qui excitait et lâchait contre eux la féroce soldatesque de Versailles »³⁵.

Et González Prada de conclure que la Commune, plus menaçante que dangereuse, a surtout péché par excès d'indulgence.

Après la révolution russe, dans les années 1930, l'historien libertaire autrichien Max Nettlau (1864-1944) revient sur la dimension politique et porte des jugements encore plus sévères que les précédents³⁶. On peut estimer qu'ils sont excessifs ou injustes, puisque Nettlau va jusqu'à nier l'influence de l'esprit fédéraliste pour qualifier la Commune de « microcosme autoritaire », au sein duquel « il y avait des restes indélébiles de gouvernementalisme municipal, local, et une méfiance envers l'anarchisme. En somme, affirme l'auteur, de même qu'existait la théorie de l'État minimum, on croyait à la Commune minimum, gouvernée le moins possible, mais néanmoins gouvernée. Les libertaires qui combattaient avec ces communalistes furent attirés et à la fois repoussés par eux »³⁷. Cependant, ces appré-

ment de l'esclavage politique, social, économique des masses » au moyen de l'État, Bakounine oppose les vertus bienfaisantes de « l'action spontanée et continue des masses, des groupes et des associations populaires », qui exprime la diversité des intérêts, des aspirations, des volontés et des besoins. La révolution sociale, assure-t-il, doit chercher à détruire « une fois pour toutes, la cause historique de toutes les violences, la puissance et l'existence même de l'État ». C'est ce qu'ont essayé de faire les Parisiens.

Il est remarquable que Bakounine ait aussi fait l'éloge des jacobins de la Commune, qui, dit-il, furent « capables de sacrifier et leur unité et leur autorité bien-aimées aux nécessités de la Révolution. » Il rétablit ainsi habilement l'équilibre : les deux camps ayant été contraints de renoncer en partie à leur idéal, aucun ne peut prétendre l'avoir emporté sur l'autre ou avoir davantage sacrifié à la révolution. L'anarchiste voit dans les jacobins des « héros, les derniers représentants sincères de la foi démocratique de 1793 », et les oppose aux républicains tels que Gambetta, qui ont « livré la France populaire aux Prussiens, et plus tard à la réaction indigène ». Ce sont donc les hommes que Bakounine salue, abstraction faite de leur idéologie, ceux qui se montrèrent dévoués à la cause révolutionnaire jusqu'au sacrifice suprême, en particulier Delescluze, « une grande âme et un grand caractère ». Ils sont décrits comme des individus poussés malgré eux vers le socialisme, « invinciblement entraînés par la force irrésistible des choses, par la nature de leur milieu, par les nécessités de leur position, et non par leur conviction intime ». Tenailés par une « lutte intérieure » qui eut pour conséquence d'entraver l'action de la Commune, les jacobins portent ipso facto une grande part de responsabilité dans son échec. Mais, magnanime, Bakounine, ne peut se résoudre à les condamner :

« Delescluze et bien d'autres avec lui signèrent des programmes et des proclamations dont l'esprit général et les promesses étaient positivement socialistes. Mais comme, malgré toute leur bonne foi et toute leur bonne volonté, ils n'étaient que

35. Manuel González Prada : *Anarquía*, Santiago de Chile, Ed. Ercilla, 1940, 3a ed. (col. Documentos sociales), p. 160. C'est nous qui traduisons. Sur cet écrivain, on pourra consulter notre thèse de Doctorat : *Manuel González Prada et ses sources d'influence. De la philosophie à la politique*, Université de Perpignan, 1996, 697 p., 2 vol.

36. Il n'est pas exclu qu'ils aient pu être, en partie, déterminés par le contexte idéologique de l'époque. En effet, l'auteur devait avoir à l'esprit l'élimination physique des militants anarchistes par les bolcheviks, notamment de 1919 à 1921, et la suprématie de Staline.

37. Nettlau, op. cit., p. 126-127. Nettlau écrit aussi : « Il y eut [...] le regroupement des forces ouvrières et socialistes durant le siège, qui se termina en une sorte de dictature militaire du prolétariat armé, lequel s'opposait à la

des socialistes bien plus extérieurement entraînés qu'intérieurement convaincus, comme ils n'avaient pas eu le temps, ni même la capacité, de vaincre et de supprimer en eux-mêmes une masse de préjugés bourgeois qui étaient en contradiction avec leur socialisme récent, on comprend que, paralysés par cette lutte intérieure, ils ne purent jamais sortir des généralités, ni prendre une de ces mesures décisives qui eussent rompu à jamais leur solidarité et tous leurs rapports avec le monde bourgeois.

Ce fut un grand malheur pour la Commune et pour eux ; ils en furent paralysés et ils paralysèrent la Commune ; mais on ne peut pas leur reprocher comme une faute. Les hommes ne se transforment pas d'un jour à l'autre, et ne changent ni de nature ni d'habitudes à volonté. Ils ont prouvé leur sincérité en se faisant tuer pour la Commune. Qui osera leur en demander davantage ?

Ils sont d'autant plus excusables que le peuple de Paris lui-même, sous l'influence duquel ils ont pensé et agi, était socialiste beaucoup plus d'instinct que d'idée ou de conviction réfléchie »¹³.

La cruauté de la répression et le courage dont firent preuve les insurgés ne pouvaient qu'inciter le vieux combattant à de la bienveillance.

Début avril 1871, l'anarchiste jurassien James Guillaume tenait, lui aussi, l'anti-étatisme pour la caractéristique majeure de la révolution parisienne :

« La révolution de Paris est fédéraliste [...]. Le fédéralisme, dans le sens que lui donne la Commune de Paris, et que lui a donné il y a bien des années le grand socialiste Proudhon [...] est avant tout la négation de la Nation et de l'État [...]. Il n'y a plus d'État, plus de pouvoir central supérieur aux groupes et leur imposant son autorité ; il n'y a que la force collective

13. Ibid., p. 23-24.

J. Grave, qui avait dix-sept ans lorsqu'il vécut la Commune parisienne, en avait plus de soixante quand il rédigeait ses mémoires, entre 1914 et 1920. Il y déplore le manque total de sens révolutionnaire du Comité central de la Garde nationale, puis adresse le même reproche aux membres de la Commune, avant de souligner les divergences qui opposaient ces deux groupes :

« Mais s'ils furent honnêtes, les hommes du Comité Central furent loin d'être à la hauteur de la situation. Tout le temps qu'ils gardèrent le pouvoir ils ne surent prendre aucune des mesures qu'exigeait la situation [...]. Beaucoup de ces mesures, il aurait été encore temps de les prendre lorsque fut nommée la Commune, mais, celle-ci, tout aussi incapable que le Comité Central, ne sut pas réparer les bêtises de son prédécesseur. [...] Parmi elle, il y avait trop de vieux jacobins qui en étaient restés aux vieilles formules de 93, et qui croyaient qu'en imitant le jargon des révolutionnaires de cette époque ils allaient renouveler la société. La Commune discourt, parlementa, légiféra, mais ne sut faire œuvre utile. Même ceux qui avaient compris que la question devait sortir de la politique pour devenir économique, n'eurent que des aspirations, des intuitions, rien de précis, capable de se transformer en faits »³⁴.

Comme Kropotkine, J. Grave place donc la « question économique », autrement dit la collectivisation, au centre du débat sur le mouvement révolutionnaire parisien.

Hors d'Europe, un des plus illustres représentants de l'anarchisme latino-américain, l'intellectuel péruvien Manuel González Prada (1844-1918), voit lui aussi dans la sauvegarde de la propriété privée la principale faiblesse de la Commune. Dans un article publié probablement entre 1906 et 1910, il écrit :

« La Commune a commis l'erreur gravissime d'avoir été un mouvement politique plutôt qu'une révolution sociale ; et si elle n'était pas morte étouffée dans

34. Ibid., p. 108-114.

liation entre ces deux classes irrémédiablement opposées³¹. La même année, Gustave Le français avait aussi pu noter : « Le caractère principal, en effet, du mouvement du 18 mars, c'est que ce mouvement aura été le point de départ d'une rupture complète et sans retour possible d'avec les divers partis politiques qui, à différents titres, avaient eu jusqu'alors la prétention de représenter la révolution »³². Alors que les républicains radicaux avaient su gagner le soutien d'un grand nombre d'ouvriers sous l'Empire, le peuple pouvait maintenant constater que les antagonismes de classes sont irréductibles. L'anarchiste français Jean Grave (1854-1939) a clairement expliqué le lien qui unissait la Commune aux aspirations républicaines :

« Le mouvement qui, à Paris, avait abouti à la Commune, était dû, cela ne fait aucun doute, à un besoin de réaliser les espérances contenues dans le mot République. Car, à cette époque, République signifiait plus qu'un changement politique, signifiait, aussi, un changement économique quelconque, certainement plus de bien-être pour tous. Par quels moyens ces améliorations devaient-elles s'opérer ? Par quelles transformations devait passer l'État social pour produire ces résultats ? Cela, il faut l'avouer, très peu dans ce que l'on est convenu d'appeler la « masse » en avaient une idée, et s'en étaient préoccupés. Et, parmi ceux qui la menaient, ils étaient peu ceux qui avaient quelques idées nettes là-dessus. [...] Ce que les autres [les républicains] n'avaient su – ou voulu – faire, la Commune le ferait ! »³³.

Comme le suggère le cas de l'Espagne, il est probable que le souvenir de la barbarie de la répression versaillaise ait joué un rôle, conscient ou inconscient, dans le basculement d'une partie du mouvement anarchiste vers le terrorisme.

31. Dans le manifeste du VII^e Congrès à tous les ouvriers. Voir Lorenzo, op. cit., t. II, p. 156.

32. Cité par Lehning, op. cit., p. 470.

33. Jean Grave : *Quarante ans de propagande anarchiste*, Paris, Flammarion, 1973 (col. L'Histoire), p. 111.

résultant de la fédération des groupes [...]. L'État centralisé et national n'existant plus, et les Communes jouissant de la plénitude de leur indépendance, il y a véritablement anarchie »¹⁴.

Après la Semaine sanglante, deux acteurs de la Commune qui s'en firent les historiens, Arthur Arnould (1833-1895) et Gustave Le français (1826-1901), partageaient le même point de vue que Bakounine et Guillaume. Ainsi, Arnould écrivait-il en 1872-1873 : « Pas d'Unité ! – Pas de Centralisation ! – Pas de Pouvoir fort ! – L'Autonomie du Groupe et l'Union des Groupes autonomes. Ces paroles, ce sont celles que la Commune vint proclamer à son tour pour la première fois, en essayant de les faire passer dans les faits ». Plus loin, il renchérisait :

« Le 18 mars, le peuple rompit définitivement avec la vieille tradition monarchique et jacobine, également affolée d'unité, également intoxiquée de l'idée empoisonnée d'un Pouvoir fort. Le 18 mars, le peuple déclara qu'il fallait sortir du cercle vicieux, couper le mal dans sa racine, non plus changer de maître, mais cesser d'avoir des maîtres, et avec une admirable vision de la vérité, du but à atteindre, des moyens qui pouvaient y conduire, il proclama l'autonomie de la Commune et la fédération des communes »¹⁵.

14. Extrait d'un article paru dans *La Solidarité*, organe des sections de la Fédération romande de l'Internationale, le 12 avril 1871. Cité par Jacques Rougerie, *Procès des communards*, Paris, Julliard, 1964 (col. Archives ; 11), p. 14.

15. Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris* [Bruxelles, 1878], Lyon, Ed. Jacques-Marie Laffont et Associés, 1981 (col. Demain et son double), p. 285-286, souligné dans le texte. Dans les dernières pages de son livre, il compare la révolution de 1789 et la Commune en disant qu'elles ont toutes deux une portée universelle : « La première fois, en 1789, c'était la rupture avec le droit divin, – le ciel ! La seconde fois, c'est la rupture avec l'État, – l'oligarchie ! La première Révolution s'appela : la proclamation des droits de l'homme, – la THÉORIE ! La seconde s'appelle : la Commune, – la PRATIQUE ! L'une était politique, l'autre est sociale ! Sa formule se réduit à ces trois termes qu'on ne peut séparer : AUTONOMIE ; FÉDÉRATION ; COLLECTIVISME ! » (p. 295). Arnould, qui fut l'un des exécuteurs testamentaires de Bakounine, est aussi l'auteur d'un ouvrage sur le fédéralisme et l'idée communale publié en 1877, *L'État et la Révolution*.

G. Lefrançais, encore plus radical, affirmait en 1871 que la Commune « n'avait pas seulement pour but de décentraliser le pouvoir, mais de faire disparaître le pouvoir lui-même »¹⁶.

D'une manière générale, les anarchistes de cette première époque se retrouvent dans l'aspiration à l'émancipation et à l'égalité sociale des insurgés ; ils partagent leur haine de l'État, de l'Église, de l'armée et du capital. Par son caractère collectiviste, fédéraliste et le recours à la démocratie directe, la Commune constitue pour eux, la première révolution authentiquement socialiste et prolétarienne. D'où un parti pris de montrer ce qui a uni les Communards – leur désir de transformation sociale, leur courage – plutôt que ce qui les a divisés – leurs divergences doctrinales. Lors de son VIIe Congrès universel (Bruxelles, septembre 1874), l'Internationale « antiautoritaire » adressa à tous les ouvriers un manifeste d'inspiration bakouninienne qui fait référence à la Commune (la troisième des quatre parties y est consacrée)¹⁷. Ce texte, signé pour le Congrès par les secrétaires Adhémar Schwitzguebel et J.N. Demoulin, est totalement vierge de critiques. Cet esprit de conciliation est encore perceptible en 1897 dans un article de la célèbre propagandiste Louise Michel (1830-1905), où elle déclare : « À la Commune, majorité révolutionnaire, minorité socialiste, reconnaissant enfin le néant des discussions théoriques pures, s'étaient tendu la main et chacun, pour mourir, avait rejoint son quartier »¹⁸.

16. Gustave Lefrançais, dans son *Etude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871* (Neuchâtel, 1871), p. 368. Cité par Lehning, op. cit., p. 470. Lefrançais entra à la Fédération jurassienne en décembre 1871, puis il devint le collaborateur d'Élisée Reclus.

17. Cf. Anselme Lorenzo : *El Proletariado Militante. Memorias de un Internacional*, tome II, Continuación de la Asociación Internacional de los Trabajadores en España, Toulouse, Editorial del Movimiento Libertario Español-CNT en Francia, 1947, p. 149-159.

18. Cité par William Serman : *La Commune de Paris (1871)*, Paris, Fayard, 1986, p. 566. Dans sa fresque historique *La Commune* [1898], la « Vierge rouge » raconte qu'elle s'est convertie à l'anarchisme sur le bateau qui la conduisait en déportation en Nouvelle-Calédonie (Paris, Stock, 1970, p. 407) et elle affirme : « Si un pouvoir quelconque pouvait faire quelque chose, c'eût été la Commune composée d'hommes d'intelligence, de courage, d'une incroyable honnêteté, qui tous de la veille ou de long temps, avaient donné d'incontes-

« Ils [les prolétaires réunis ce jour-là dans les meetings] discutent l'enseignement qu'il faut tirer de la Commune de 1871 pour la prochaine révolution ; ils se demandent quelles étaient les fautes de la Commune, et cela non pour critiquer les hommes, mais pour faire ressortir, comment les préjugés sur la propriété et l'autorité qui régnaient en ce moment au sein des organisations prolétariennes, ont empêché l'idée révolutionnaire d'éclore, de se développer et d'éclairer le monde entier de ses lueurs vivifiantes. L'enseignement de 1871 a profité au prolétariat du monde entier et, rompant avec les préjugés anciens, les prolétaires ont dit clairement et simplement, comment ils entendent leur révolution. Il est certain désormais que le prochain soulèvement des Communes ne sera plus simplement un mouvement communaliste. Ceux qui pensent encore qu'il faut établir la Commune indépendante et puis, dans cette Commune, faire essai de réformes économiques, sont débordés par le développement de l'esprit populaire. C'est par des actes révolutionnaires socialistes, en abolissant la propriété individuelle, que les Communes de la prochaine révolution affirmeront et constitueront leur indépendance »²⁹.

Kropotkine met aussi l'accent sur un autre aspect fondamental de l'insurrection parisienne : l'abîme creusé entre bourgeois et prolétaires par la cruauté de la répression³⁰. Déjà en 1874, l'Internationale bakouniniste avait affirmé que les massacres et les déportations avaient rendu impossible toute conci-

29. Ibid., p. 113.

30. « Les massacres inouïs, lâches et féroces par lesquels la bourgeoisie a célébré sa chute, la vengeance ignoble que les bourreaux ont exercée pendant neuf ans sur leurs prisonniers, ces orgies de cannibales ont creusé entre la bourgeoisie et le prolétariat un abîme qui jamais ne sera comblé. Lors de la prochaine révolution, le peuple saura à qui il a affaire ; il saura ce qui l'attend s'il ne remporte pas une victoire décisive, et il agira en conséquence », ibid., p. 112.

turité idéologique. Trop timorés, ceux-ci tombèrent, d'après lui, dans une certaine inconséquence :

« L'indécision régnait dans les esprits, et les socialistes eux-mêmes ne se sentaient pas l'audace de se lancer à la démolition de la propriété individuelle, n'ayant pas devant eux de but bien déterminé. Alors on se laissa bernier par ce raisonnement que les endormeurs répètent depuis des siècles. - « Assurons-nous d'abord la victoire ; on verra après ce qu'on pourra faire. » S'assurer d'abord la victoire ! Comme s'il y avait moyen de se constituer en Commune libre tant qu'on ne touche pas à la propriété ! [...] On cherchait à consolider d'abord la Commune en renvoyant à plus tard la révolution sociale, tandis que l'unique moyen de procéder était de consolider la Commune par la révolution sociale ! Il en arriva de même pour le principe gouvernemental. En proclamant la Commune libre, le peuple de Paris proclamait un principe essentiellement anarchiste ; mais, comme à cette époque l'idée anarchiste n'avait que faiblement pénétré dans les esprits, il s'arrêta à moitié chemin et, au sein de la Commune, il se prononça encore pour le vieux principe autoritaire, en se donnant un Conseil de la Commune, copié sur les Conseils municipaux »²⁷.

Kropotkine cherche à déterminer clairement les causes de l'échec de la Commune, afin d'en tirer les meilleurs enseignements pour l'avenir. N'oublions pas que l'on croit alors imminente la grande Révolution et que l'on en perçoit des signes avant-coureurs, en Espagne notamment²⁸. Kropotkine définit d'ailleurs dans ce sens l'utilité des commémorations annuelles du 18 mars :

27. Kropotkine : « La Commune de Paris », op. cit., p. 110-111.

28. Kropotkine écrit : « Mais sachons aussi que la prochaine révolution qui, en France et certainement aussi en Espagne, sera communaliste, reprendra l'œuvre de la Commune de Paris là où l'ont arrêtée les assassinats des Versaillais », ibid., p. 106.

Toutefois, l'éloignement dans le temps et peut-être le contexte idéologique d'opposition-concurrence entre marxistes et anarchistes¹⁹, a aussi permis l'émergence d'un discours plus ouvertement critique une dizaine d'années après l'événement. En 1880, le géographe Élisée Reclus (1830-1905), lui-même acteur de la Commune, a ainsi pu affirmer : « Jusqu'à maintenant, les communes n'ont été que de petits États, et même la Commune de Paris, insurrectionnelle par en bas, était gouvernementale par en haut, maintenait toute la hiérarchie des fonctionnaires et des employés. Nous ne sommes pas plus communalistes qu'étatistes, nous sommes anarchistes... »²⁰. Pour éviter toute confusion, le congrès annuel de la Fédération jurassienne à la Chaux-de-Fonds, en octobre 1880, précisa donc ce qu'il entendait par la « commune », la cellule de base de la société future :

« Les idées émises sur la Commune peuvent laisser supposer qu'il s'agit de substituer à la forme actuelle de l'État, une forme plus restreinte, qui serait la commune. Nous voulons la disparition de toute forme étatiste, générale ou restreinte, et la commune n'est pour nous que l'expression synthétique de la forme organique des libres groupements humains »²¹.

Le théoricien du communisme libertaire Pierre Kropotkine (1842-1921), s'est exprimé à la même époque dans deux articles complémentaires, « La Commune de Paris » (1881) et « Le gouvernement révolutionnaire » (1880-82). Avec les commentateurs de la première période, il convient que, « sous le

tables preuves de dévouement et d'énergie. Le pouvoir, incontestablement, les annihila, ne leur laissant plus d'implacable volonté que pour le sacrifice, ils surent mourir héroïquement. C'est que le pouvoir est maudit, et c'est pour cela que je suis anarchiste » (p. 192).

19. Au congrès de La Haye, en septembre 1872, les socialistes « autoritaires », qu'on a appelé plus tard marxistes, avaient voté l'exclusion de Bakounine et de J. Guillaume de l'Internationale, ce qui provoqua la scission de l'organisation.

20. *Le Révolté*, n° 17, du 17 octobre 1880, cité par Maitron, op. cit., t. I, p. 84.

21. Ibid.

nom de Commune de Paris, naquit une idée nouvelle, appelée à devenir le point de départ des révolutions futures » et qu'en raison des circonstances « la Commune de 1871 ne pouvait être qu'une première ébauche ». Il pense même qu'elle serait devenue une véritable révolution sociale si elle avait vécu. Cependant, Kropotkine en énonce les faiblesses sans le moindre artifice oratoire :

« [...] elle n'osa se lancer entièrement dans la voie de la révolution économique ; elle ne se déclara pas franchement socialiste, ne procéda ni à l'expropriation des capitaux ni à l'organisation du travail ; ni même au recensement général de toutes les ressources de la cité. Elle ne rompit pas non plus avec la tradition de l'État, du gouvernement représentatif, et elle ne chercha pas à effectuer dans la Commune cette organisation du simple au complexe qu'elle inaugurerait en proclamant l'indépendance et la libre fédération des Communes »²².

Comme c'était « une période transitoire, alors que les idées de socialisme et d'autorité subissaient une modification profonde », le peuple s'est laissé aller au « fétichisme gouvernemental »²³ et :

« Enfermés à l'Hôtel de Ville, avec mission de procéder dans les formes établies par les gouvernements précédents, ces révolutionnaires ardents, ces réformateurs se trouvèrent frappés d'incapacité, de stérilité. Avec toute leur bonne volonté et leur courage, ils n'ont pas même su organiser la défense de Paris. Il est vrai qu'aujourd'hui on s'en prend pour cela aux hommes, aux individus ; mais ce ne sont pas les indivi-

dus qui furent la cause de cet échec, c'est le système appliqué »²⁴.

Kropotkine critique le système représentatif adopté par la Commune comme étant intrinsèquement inopérant, en situation révolutionnaire, pour guider les masses vers le but à atteindre : « La solution pratique ne se trouvera, ne se précisera que lorsque le changement aura déjà commencé : elle sera le produit de la révolution elle-même, du peuple en action, ou bien elle ne sera rien, le cerveau de quelques individus étant absolument incapable de trouver ces solutions qui ne peuvent naître que de la vie populaire ». Le suffrage universel, explique-t-il, éloigne de la population la minorité qui a les idées nettes et stérilise son action :

« Ces hommes, qui seraient si nécessaires au milieu du peuple, et précisément dans ces journées de révolution, pour semer largement leurs idées, pour mettre les masses en mouvement, pour démolir les institutions du passé, se trouvent cloués là, dans une salle, discutant à perte de vue, pour arracher des concessions aux modérés, pour convertir des ennemis, tandis qu'il n'y a qu'un seul moyen de les amener à l'idée nouvelle, c'est de la mettre à exécution »²⁵.

Le système gouvernemental, fût-il révolutionnaire, conduit progressivement aux luttes intestines entre factions jalouses de leurs pouvoirs et à la tentation dictatoriale, donc à l'affaiblissement de la révolution elle-même. Gouvernement et révolution, conclut Kropotkine, sont incompatibles : « une vie nouvelle demande des formes nouvelles » et « en dehors de l'anarchie, il n'y a pas de révolution »²⁶.

Il insiste aussi sur ce qu'il croit être l'erreur stratégique fondamentale des Communards, imputable à leur manque de ma-

22. Pierre Kropotkine : « La Commune de Paris », in *Paroles d'un révolté* [1885], Paris, Flammarion, 1978 (col. Champ politique ; 52), successivement p. 103 et 106. L'auteur écrit aussi p. 109 : « La Commune enthousiasme les cœurs, non par ce qu'elle a fait, mais par ce qu'elle se promet de faire un jour. »

23. Ibid., p. 111-112.

24. Kropotkine : « Le gouvernement révolutionnaire », in *Paroles d'un révolté*, op. cit., p. 190. Tandis que Bakounine s'attache aux individus, Kropotkine juge les systèmes.

25. Ibid., p. 191.

26. Ibid., p. 192.